LA REFORME DE L'ORTHOGRAPHE

NOUVEAU SYSTEME D'ECRITURE

APPLICABLE A TOUTES LES LANGUES

A LA STENOGRAPHIE

A LA CLAVIGRAPHIE

ET POUVANT S'APPRENDRE EN QUELQUES HEURES

— PAR —

L'ABBÉ J. C. BÉRUBÉ.



JOLIETTE, P. Q.
IMPRIMERIE GENERALE, RUE SAINT-VIATEUR
18..



LA REFORME DE L'ORTHOGRAPHE

NOUVEAU SYSTEME D'ECRITURE

APPLICABLE A TOUTES LES LANGUES

A LA STENOGRAPHIE

A LA CLAVIGRAPHIE

ET POUVANT S'APPRENDRE EN QUELQUES HEURES

— PAR —

L'ABBÉ J. C. BÉRUBÉ.

JOLIETTE, P. Q.

IMPRIMERIE GENERALE, RUE SAINT-VIATEUR

1894.



AU LECTEUR



Cet opuscule n'est qu'un second abrégé de mon premier travail exposant un nouveau système d'écriture. N'ayant pu réussir à faire imprimer d'une manière satisfaisante, sans déboursés excessifs pour mes moyens, le premier travail, ni son premier abrégé, je me suis décidé à publier telle quelle cette exquisse imparfaite, dans l'espoir qu'on y puisera, malgré tout, une connaissance assez claire du nouveau système pour être en état de l'apprécier. Si cet essai est bien accueilli, je ne reculerai pas devant les démarches et les sacrifices à faire pour donner au public une bonne édition de mon premier travail.

Maintenant, pourquoi un nouveau système d'écriture ?

Parce que l'orthographe usuelle est tellement absurde et difficile à apprendre, qu'il n'est probablement pas un savant qui puisse écrire correctement, sans le secours du dictionnaire, tous les mots de la langue française seulement ; au lieu qu'avec le nouveau système, dès qu'on saura bien ses lettres, qu'on pourra facilement apprendre en quelques semaines, on saura déjà lire et écrire correctement, sans le secours du dictionnaire, non pas seulement une langue, mais à peu près toutes les langues des peuples civilisés.

— *Alors, votre nouvelle écriture est tout simplement de la sténographie.*

— C'est tout ce qu'on voudra, mais avant tout, c'est une écriture régulière ; c'est l'écriture la plus régulière, la plus vive, la plus saisissanle, par la forme choisie pour les lettres. En un mot, c'est l'écriture usuelle, corrigée et perfectionnée.

Voyez et jugez.

JOS. C. BÉRUBÉ, Ptre

Saint-Joseph de Lepage, le 10 février 1894.

NOTA

On va voir quels sont, parmi les caractères en usage, ceux qui ont été choisis pour la nouvelle écriture ; les majuscules seraient seulement plus grandes, et les minuscules seraient elles-mêmes plus ou moins grandes, à volonté.

Ces caractères ne sont pas faits exactement d'après le même type que les nouveaux, qui, du reste, ne sont pas conformes en tout point au modèle qui en a été donné ; de sorte qu'il est très difficile de les harmoniser bien ensemble et qu'ils ne sauraient former, alors même qu'ils sont aussi bien agencés qu'ils peuvent l'être, une écriture parfaitement homogène.

Une série complète de ces caractères, exécutée suivant un type uniforme, donnerait une écriture parfaite.

ERRATA

Signalons seulement les principales fautes échappées aux typographes, dans un travail si difficile. — A la lettre Q du tableau des consonnes, au lieu Q•I, lisez Q•L. A la lettre W, au lieu de $W^{V}O$, lisez $W^{V}D$. Le second ƭ *(th angl.)* doit avoir cette forme-ci ƭ ; thin s'écrirait ƭIN. Voir page 12

Le premier exemple de la page 10 n'est pas réussi ; une lettre formant un mot est unie, sans sujet, au mot suivant, etc.

Au V alinéa de la page 14, au lieu de *Les liquides e et r*, lisez : *Les liquides l et r*.

Passons sous silence et *sans les voir* quelques signes de ponctuation *absents* ou défectueux, et quelques autres erreurs typographiques sans conséquence. Quant au style, il vise peut-être un peu trop à la concision, mais n'en disons rien. On a suffisamment pour apprécier, dans son ensemble, le nouveau système d'écriture ; c'est tout ce qu'on peut exiger dans un essai comme celui-ci.

J. C. B., Ptre

L'ECRITURE

L'Ecriture est l'art de retracer la parole. Elle retrace la parole en représentant par autant de signes distincts appelés lettres, disposés de la même manière et dans le même ordre, tous les sons simples distinctement articulés du langage.

CHAPITRE I.

Les Lettres

Chaque lettre ne représente qu'un son, toujours le même et jamais *muet*.

ARTICLE I.

Les Voyelles

Chaque voyelle a pour nom le son même qu'elle représente.

Voyelles.	— Valeur. —	Exemples.
A	(*a grave*)	AM = *âme* ; MA = *mât* ; DAN = *damne,... s,... nt.*
◤	(*a aigu*)	◤RM = *arme, etc* ; M◤ = *ma* ; V◤N = *vanne,... s,... nt.*
▾	(*e muet*)	T▾NIR = *tenir* ; V▾NU = *venu, e, es.*
◥	(*e ouvert grave*)	PL◥ = *plaie, etc.* ; VR◥ = *vrai, etc.* M◥ = *mes, mets, mais.*
E	(*e fermé*)	CRE = *crée,... s,... nt* ; NE = *nez, &c.* ; ME = *mai, may.*
•	(*e ouvert cummun*)	•R = *air, aire, erre, etc.* ; F•T = *faite* ; R•N = *renne.*

•	(*e très-ouvert*)	F•T = *faîte, fête, etc.* ; R•N = *reine, rêne, etc.*
–	(*an, v. nasale*)	–T = *ente, etc.* ; T– = *tan, tant, tends, temps.*
ↄ	(*in,* " ")	Fↄ = *fin, faim, feint* ; SↄT = *sainte, ceinte.*
c	(*un,* " ")	cBL = *humble;* Jc = *jeun* ; –PRcT = *emprunte, etc.*
⌒	(*on,* " ")	T⌒ = *ton, taon, tonds* ; C⌒T = *comte, compte, conte, etc.*
◡	(*o aigu*)	◡M = *homme,.. s* ; M◡R = *mort, mors, mords.*
O	(*o grave*)	OT = *ôte, etc.*; SO = *seau, sceau, saut, ètc.*; SOT = *saute, etc.*
°	(*eu aigu*)	°R = *heure* ; J°N = *jeune* ; L°R = *leurs, leurs, leurre, etc.*
∧	(*eu grave*)	V∧ = *vœu, veux, veut* ; J∧N = *jeûne,... s,... nt.*
V	(*ou*)	V = *ou, où, houx, houe, houe, etc.* ; LV = *loup, loue, etc.*; FVL = *foule, full, fool.*
U	(*u*)	US = *eusse, etc* ; SUS = *susse,... s,... nt* ; *suce, etc.*
I	(*i*)	IM = *hymne, him* ; SI = *si, scie, etc.* ; MIN = *mine, etc.*
Y	(*i angl. alphab.*)	MY = *my* (*angl.*) ; MYN = *mine* (*angl*).
⦶	(*oi, diph. angl.*)	B⦶ = *boy* (*angl.*) ; B⦶L = *boil* (*angl*).

Remarques. -- Dans la prononciation, les voyelles se détachent les unes des autres et forment autant de syllabes : AI = *âï*, OI = *ôï*, OIE = *ôïé.*

Dans l'écriture imprimée, les anciennes voyelles (et les diphtongues anglaises), un peu modifiées, seraient avantageusement élevées à la hauteur des nouvelles.

ARTICLE II.

Les Consonnes.

Chaque consonne a pour nom son articulation propre suivie du son de l'e *muet*, qui lui sert d'appui ; de sorte que les consonnes D, J, L, M, N, S, T, se prononcent comme les mots français *de, je, le, me, ne, se, te*, et ainsi des autres.

Consonnes — Exemples indiquant l'articulation propre de chacune.

B, P — B^ = *bon, bond, etc.* P^ = *pont, ponds, pond.*

C, Q — CI = *ki* ; C•L = *kel* ; CᵛR = *cour, cours, court.* QI = *qui* ; Q• I = *quel, quelle, etc.* ; QᵛR = *cure (angl.)*

F, H (*che*) F⁻ = *fends, fend, faon,... s* ; H⁻ = *champ, chant.* HO = *chaud, chaux, show* ; HYN = *shine (angl.)*

G, J — Gᵛ = *goût,... s* ; Jᵛ = *joue, etc.*; JᵛG = *joug.*

L, V — FIL = *fil, file,...s,...nt* ; VʼL = *vulent.*

ȣ (*ye, lle*) — FIȣ = *fille,...s* ; Vʼȣ = *vaille,...es,...nt.*

M, N — M˒ = *main, maint* ; N˘M = *nomme,...s,...nt.*

R, Y (*gne*) R•Y = *règne,...s,...nt* ; R•YʼRʼ = *règnerais,... ait.*

S, Z — S•L = *sel, selle, etc., scelle, etc.* ; Z•L = *zèle* ; ʼZIL = *asile.*

X (*cse*) — ʼX⁻ = *accent,...s* ; •GZ⁻ (*ou mieux* •CZ⁻) = *exempt.*

D, T — ʼD•R = *adhère,...s,...nt* ; TIN = *tine,...s.*

Ɵ, Ŧ (*th angl.*) Ɵ•R = *there (angl).* ; ŦIN = *thin (angl.)* leçon page 12

W ou Ɛ (*We, et muet*) WᵛO (*mieux* ƐᵛD = *would, wood, (ang.)*

Remarques. — L'aspiration est marquée par un gros *point* placé sous la lettre aspirée, voyelle ou consonne : •Ṛʼ = *errais,.. ait,.. aient.*

La lettre *h* n'est remplacée par aucun signe lorsqu'elle marque simplement l'absence de liaison entre deux mots : L ʼMO = *le hameau.*

L'accent aigu, l'accent grave, le tréma, la cédille, le *point* sur i et sur j, et la lettre *k* sont supprimés.

L'apostrophe ne sert qu'à rattacher au mot suivant une consonne formant un mot, de même que le nouveau trait d'union ne sert qu'à rattacher une consonne simplement euphonique au mot avec lequel cette consonne s'unit plus naturellement. Toutefois, dans les mots composés, un second trait d'union devrait être semblable au premier.



Un seul trait d'union suffirait pour tous les cas.

CAAPITRE II.

La liaison des lettres, pour la formation des syllabes et des mots.

Tous les sons simples distinctement articulés du langage ayant chacun, dans l'alphabet, un signe spécial, il n'y a, pour écrire correctement, qu'à les représenter dans l'écriture par leurs signes respectifs, à mesure qu'ils se présentent dans le langage, son par son, syllabe par syllabe et mot par mot. (Voir exemples du chapitre précédent.)

Une exception simplifie encore, au lieu de la compliquer, une règle déjà si simple. Cette excption consiste en ce que le son, même bien articulé, de l'e *muet* n'est point représenté par le signe qui lui est propre, à la fin des mots soit d'une seule, soit de plusieurs syllabes ; parce qu'alors le son de l'e *muet* ne se fait entendre que par nécessité et le plus faiblement possible, que juste autant qu'il le faut pour appuyer mollement les consonnes, dont il est, à défaut de voyelles spécialement chargées de les soutenir, l'appui naturel. Alors (cela se voit dans toutes les langues) sa présence s'impose toujours assez d'elle-même dans la mesure du besoin, sans qu'il faille l'annoncer ou la représenter par aucun signe.



Comme le son de l'e *muet* se fait plus fortement sentir après une consonne seule, qui alors s'appuie tout entière sur lui, qu'après une consonne précédée d'une voyelle, lorsqu'une consonne, tout en conservant sa prononciation propre, fait partie

d'un mot composé dans lequel elle est précédée d'une voyelle, pour se bien lire dans la nouvelle écriture, elle doit être séparée par un trait de l'autre partie composante ; ainsi *quoique* s'écrirait co'-c.



Remarque. — Les mots *presque, puisque*, et autres de même nature, finissant par deux consonnes, n'auront pas besoin de prendre une forme nouvelle pour se lire comme il faut, si on sait appuyer convenablement sur l'e *muet*, de manière à donner une bonne prononciation, la seconde consonne, qui n'est pas suffisamment appuyée par la voyelle qui précède.

CHAPITRE III.

La liaison des mots.

La liaison des mots ne présente guère de difficulté qu'en français. Cette difficulté tient à ce que certaines consonnes, muettes devant une autre consonne ou une *h* aspirée, parlent devant une voyelle ou une *h* muette. De là, pour la plupart des mots, une double prononciation et, virtuellement, une double forme, la prononciation et la forme absolues, la prononciation et la forme relatives. La prononciation absolue est la prononciation des mots indépendamment de leur rencontre avec un autre mot. La prononciation relative est cette prononciation modifiée, dans la rencontre et la liaison d'un mot avec un autre mot, par l'addition d'un son de consonne devant une voyelle, ou (dans quelques cas qui vont disparaître) par la suppression d'un son de consonne devant une consonne. La prononciation absolue donne la forme absolue, qui est (en soi et dans la nouvelle écriture) la forme propre, essentielle et, conséquemment, la plus simple du mot. En effet, cette consonne qui parle ou se tait entre deux mots, selon que l'euphonie le demande, ne saurait être partie essentielle ni de l'un ni de l'autre. C'est, logiquement, une lettre purement euphonique, qui (dans la nouvelle écriture) ne figure que là où l'euphonie requiert sa présence et, simple note de passage et d'agrément jetée en deux



mots pour en adoucir la rencontre, n'est rattachée que par un trait (qui isole autant qu'il unit) à celui de ces mots auquel le son qu'elle représente s'unit plus naturellement :

J L\` Z_ ETV‚S ¯T¯DU P′RLE_R E H¯TE

Je les ai tous entendus parler et chanter.

Relativement à son emploi judicieux, voici deux règles à adopter pour la nouvelle écriture :

I Règle. Tout mot dont la forme absolue se termine par une consonne n'est jamais suivi d'aucune lettre euphonique :

•M OSI = aime aussi, aimes aussi, aiment aussi ;
˘M °R^ = homme heureux, hommes heureux ;
B˘N ′F•R = bonne affaire, bonnes affaires.

C'est précisément devant une voyelle que de tels mots ont leur plus douce prononciation, et c'est alors qu'on planterait au bout, pour flatter l'oreille, sous forme de Z ou de T (aimes z-aussi, aiment t-aussi) une dent de scie ou un clou *euphoniques !...*

— *Mais que faites-vous de la marque ordinaire du pluriel?*

— Ce que vous en faites vous-même quand vous dites : *Quelles superbes maisons !...* Où est dans ces paroles votre prétendue marque du pluriel ? Elle échappe à nos sens. Une marque qui n'est pas sensible dans la moitié des cas qui requièrent sa présence, est une marque si vaine qu'elle mérite de perdre jusqu'à son nom.

— *Elle serait toujours visible dans l'écriture.*

— Pourquoi paraîtrait-elle dans l'écriture quand elle ne paraît pas dans le langage, qui est son modèle ?

L'écriture doit être conforme au langage, puisqu'elle doit être conforme à la lecture, et que la lecture doit être conforme au langage, avec lequel elle s'identifie.

Et puis, qu'est-il besoin d'imprimer cette marque du pluriel sur tous les termes d'une proposition, sujet, verbe, attribut, et compléments ? L'idée de pluralité est une idée comme une autre ; un seul mot suffit pour l'exprimer.

Enfin, les mots spécialement chargés de marquer le pluriel ont, pour cette fonction, une forme spéciale indépendante de toute position purement accidentelle.

Remarques. — Les mots *ils, elles, leurs*, pourraient (concession à la force de l'habitude) faire exception à la règle qui précède.

Tous les adjectifs en *al* devraient, pour les meilleures raisons, garder cette terminaison au pluriel, la terminaison *aux* étant réservée à ceux de ces adjectifs qui seraient employés substantivement.

II Règle. — Tout adjectif (excepté *un*, qui est marque distinctive du masculin) dont la forme absolue finit par une voyelle, au masculin, et par une consonne au féminin, prend au masculin, soit singulier, soit pluriel, la forme féminine, à la place de la forme masculine suivie d'une consonne euphonique, dans tous les cas où il fait liaison avec le mot suivant :

(B˘N ¯F¯, pour *un bon enfant* ;

D B˘N ¯F¯, " *de bons enfants.*

Quant à la substitution du féminin au masculin, cette règle ne fait que sanctionner, en supprimant les exceptions, qui sont autant d'anomalies, une pratique déjà si généralement suivie en pareil cas, qu'elle adopte pour le masculin jusqu'à la forme irrégulière du féminin : *bel homme, fol espoir.* C'est donc la forme féminine pure et simple qu'il faut ici, plutôt que la forme masculine suivie d'une consonne euphonique qui, du reste, serait presque toujours la consonne finale du féminin.

Quant à l'identité du pluriel avec le singulier, c'est une question résolue plus haut en faveur de l'euphonie comme du bon sens. Ici encore, au lieu de cette note agaçante et monotone, z, on aura, dans la terminaison multiple du féminin, une harmonieuse variété de sons.

Dans l'emploi des lettres euphoniques proprement dites, suivre l'usage établi, quand cet usage à force de loi. Hors de là, il ne faut pas avoir peur de l'hiatus, qui a souvent de grands

charmes, et qu'on a cru devoir protéger, dans une foule de cas, par une *h* aspirée (la belle invention !...).

De plus longs développements sur cette matière dépasseraient le cadre de cet abrégé.

A la prochaine édition (?).

APPENDICE I

FORME MANUSCRITE de la NOUVELLE ÉCRITURE.

1o Toutes les anciennes lettres conservent leur forme manuscrite ordinaire, hors les particularités que voici :

Les deux T, T, se partagent les deux formes manuscrites. La forme majuscule correspondant à T est celle dans laquelle le trait qui couronne la lettre est tout entier sur la gauche, tandis que la forme majuscule correspondant à T est celle dans laquelle le même trait se prolonge, en s'élevant, vers la droite. La forme minuscule du premier est celle dans laquelle les deux lignes qui forment le corps de la lettre sont reliées vers la base par une petite boucle, et la forme minuscule du second est celle dans laquelle ces lignes sont traversées vers le sommet par un petit trait horizontal.

La forme minuscule de U est *u* (italique).

De ses deux formes minuscules (manuscrites) R ne garde que la plus ordinaire, l'autre ressemblant trop à la nouvelle consonne Y.

E majuscule (man.) ne demande qu'à se couvrir de boucles de la tête aux pieds, tandis que E majuscule n'en pourrait porter tout au plus qu'une petite à sa ceinture.

2o Toutes les nouvelles lettres, T excepté, conservent à peu près, sous la plume, leur forme imprimée. Elles doivent être inclinées comme les autres lettres (il serait mieux de donner à son écriture une direction verticale) et, dans un même mot, les nouvelles consonnes ainsi que les deux diphtengues anglaises se lient aux lettres voisines de la manière ordinaire.

3o Toutes les anciennes lettres, les nouvelles consonnes et

les deux diphtongues s'écrivent de suite et sans rompre le fil de l'écriture dans un même mot.

4o Le nouvelles voyelles, un peu amoindries par rapport aux autres lettres, s'écrivent ensuite séparément, à la manière des accents français, un peu au dessus de la ligne, à une distance convenable, à leur place respective. Il ne saurait être question de leur donner ici la parfaite régularité de forme qu'elles ont (du moins théoriquement) dans l'écriture imprimée. Chacun les tracera avec plus ou moins de perfection, comme les autres lettres. Sous la plume, elles sont ou un point, ou de petites lignes, droites, brisées ou courbes, suivant une direction déterminée. Comme elles sont toutes parfaitement distinctes de quelque manière, il faudrait qu'elles fussent bien mal tracées pour n'être pas facilement reconnues.

Voici un exemple quant a la manière de former les mots : On veut écrire *par*, ou ses homonymes *pare*, *parent*, etc., on tracera de suite les deux consonnes *pr*, puis entre elles, un peu au dessus, le signe ′ de *a aigu*. Pour écrire *parais*, etc., on ajouterait le signe ‵ ; pour écrire *apparais*, on ferait précéder le tout du signe ′.

Rien de plus simple, de plus facile, de plus concis : après une heure d'exercice on sera sténographe.

APPENDICE II.

FORME STÉNOGRAPHIQUE de la NOUVELLE ÉCRITURE.

Un clavigraphe adopté au nouveau système (le genre de caractère adopté se passerait parfaitement de majuscules ; un petit espace en blanc annoncerait un nom propre) serait assurément le roi des clavigraphes. Il serait aussi un bon instrument de sténagraphie.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle écriture peut, en bien des cas, suppléer la sténographie proprement dite.

VOICI LES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS PROPRES À LA FORME STÉNOGRAPHIQUE :

1o Point de lettres euphoniques.

2o Le son d'une consonne entendu plusieurs fois sans autre intermédiaire | que des voyelles, n'est représenté qu'une première fois par cette consonne ; les autres fois, un simple point, occupant à peu près le centre de l'endroit que la lettre elle-même aurait occupé, en tient lieu, les autres lettres conservant leur position ordinaire ; et ce point se répète autant de fois que le son même de la consonne ; ainsi les mots *tentent en tout temps* s'écriraient avec la seule consonne *t*, trois *points*, et quatre petits signes de voyelles ; les mots *vous vous vouez* s'écriraient avec la seule consonne *v*, la voyelle *e*, et trois autres petites voyelles.

3o De même, un trait soulignerait des syllabes ou des mots à répéter, pour être reproduit ensuite à leur place.

4o La simple rupture du fil de l'écriture, dans le corps d'un mot, tiendrait lieu du signe de l'e *muet*.

5o Les liquides e et r, après une consonne, dans une même syllabe, pourraient être remplacées par un petit signe quelconque ajouté à cette consonne.

CONCLUSION. — Le nouveau système d'écriture est parfaitement rationnel en théorie, et ne peut qu'être extrêmement avantageux en pratique.

Donc il faut l'adopter.
Ainsi soit-il.

EN VENTE :

1o A Montréal, chez MM. GRANGER FRÈRES, libraires, 1699, rue Notre-Dame ;

2o A Québec, chez MM. FORGUES & WISEMAN, libraires, 134, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, ou 68, rue Saint-Pierre, Basse-Ville ;

3o Chez l'auteur, à Saint-Joseph de Lepage, P. Q.

PRIX : 9 centins l'unité, 90 centins la douzaine, à la librairie, ou 10 centins l'unité, $1.00 la douzaine, franco par la poste.